



REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

VILLE DE BOURG-LA-REINE (HAUTS de SEINE)

REGISTRE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

**N : 1.1.2**

**Objet : Décision relative à la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place Condorcet et d'une partie du boulevard Carnot**

**Le Maire,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1414-1 et L.2122-22 ;

**VU** le Code de la commande publique, notamment ses articles R.2113-4 à R.2113-6, L.2124-2 et R.2124-2 et R.2172-1 et suivants ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 approuvant la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Budget Communal ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence publié au BOAMP le 3 juillet 2022 (Avis n°22-92327) et au JOUE le 6 juillet 2022 (Avis n°2022/S 128-365143) avec une date limite de réception des offres fixée au 16 septembre 2022 à 14h00 ;

**VU** la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 15 décembre 2022, sur la base du rapport d'analyse des offres, d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place Condorcet et d'une partie du boulevard Carnot au groupement composé des entreprises suivantes :

- TECHN'ICITE (mandataire), 31 rue d'Estienne d'Orves 91370 Verrières le Buisson (SIRET : 428 822 860 00030 / Code APE : 7112B)
- ATELIER HORIZONS, Le Chalet Sermaise 49140 Sermaise (SIRET : 433 893 310 / Code APE : 742C)
- CONCEPTO, 17 avenue Jeanne d'Arc 94110 Arcueil (SIRET : 344 582 655 / Code APE : 7112B) ;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Bourg-la-Reine a décidé d'engager une réflexion sur l'aménagement de la place Condorcet, du parvis de la Mairie et d'une partie du boulevard Carnot ;

**CONSIDÉRANT** que l'objectif est, dans le cadre d'une vision globale, de redonner à la place Condorcet ses usages de place de rencontre et aussi de repos, d'imaginer un espace de manifestation plus réduit et plus tourné vers le quotidien, d'imaginer l'espace de la mairie comme un parvis où la voiture n'est pas exclue mais laisse la place aux piétons et aux vélos, avec la possibilité de recevoir les manifestations importantes et celles de la mairie comme les mariages, de poursuivre cet aménagement du boulevard Carnot vers l'Est en intégrant le devant de l'église Saint-Gilles, des Services Techniques municipaux, du Conservatoire et de la Médiathèque François Villon ;

**CONSIDÉRANT** qu'à cet effet, la Ville de Bourg-la-Reine a souhaité prendre l'attache d'une équipe de Maîtrise d'œuvre afin de l'accompagner dans la conception de ce projet, de la réalisation des études jusqu'au suivi des travaux et à la réception de ces derniers ;

**CONSIDÉRANT** qu'une procédure d'appel d'offres ouvert a donc été lancée en vue de désigner l'équipe de Maîtrise d'œuvre dans le cadre de cet opération ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est prévu dans le marché de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place Condorcet et d'une partie du boulevard Carnot, en application des articles R.2113-4 et suivants du Code de la commande publique, les deux tranches suivantes : une tranche ferme, prévue en travaux à l'été 2023, constituée de l'aménagement de la place Condorcet et du parvis de la Mairie et une tranche optionnelle, prévue en travaux, si elle est affermée, au début de l'été 2024, comprenant la zone de l'Église Saint-Gilles - Médiathèque - Conservatoire.

#### DECIDE

**Article 1 : DE CONCLURE** le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place Condorcet et d'une partie du boulevard Carnot avec le groupement conjoint (avec mandataire solidaire) composé des entreprises suivantes :

- TECHN'ITE (mandataire), 31 rue d'Estienne d'Orves 91370 Verrières le Buisson (SIRET : 428 822 860 00030 / Code APE : 7112B)
- ATELIER HORIZONS, Le Chalet Sermaise 49140 Sermaise (SIRET : 433 893 310 / Code APE : 742C)
- CONCEPTO, 17 avenue Jeanne d'Arc 94110 Arcueil (SIRET : 344 582 655 / Code APE : 7112B)

Le marché comprend les éléments de missions suivants :

Code	Mission	Libellé
ESQ	Mission Forfaitaire	Esquisse
AVP		Avant-projet
PRO/DCE		Dossier de consultation des entreprises
ACT		Assistance pour la passation des contrats de travaux
VISA		Études de Visa
DET		Direction de l'exécution des travaux
AOR		Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement

Le marché est composé des deux tranches suivantes :

- Une tranche ferme : prévue en travaux à l'été 2023. Elle est constituée de l'aménagement de la place Condorcet et, à la suite, du parvis de la Mairie. Cette tranche devrait s'étaler sur 9 mois de travaux. Le montant prévisionnel de cette tranche ferme s'élève à 2 397 000,00 euros hors taxes.
- Une tranche optionnelle : prévue en travaux, si elle est affermée, au début de l'été 2024. Cette tranche comprend la zone de l'Église Saint-Gilles - Médiathèque - Conservatoire et devrait durer de 4 à 5 mois de travaux. Le montant prévisionnel de cette tranche optionnelle s'élève à 1 596 000,00 euros hors taxes.

Le forfait de la rémunération est calculé sur les bases suivantes :

**TRANCHE FERME (TF) : suivant descriptif**

Taux de rémunération t1	=	7,80	%
Coût prévisionnel des travaux Co	=	2 397 000,00	€ HT
Forfait définitif de rémunération Co x t1	=	186 966,00	€ HT
T.V.A. (20 %)	=	37 393,20	€
T.T.C.	=	<b>224 359,20</b>	€

**Arrêté en lettres : deux cent vingt quatre mille trois cent cinquante neuf euros vingt centimes toutes taxes comprises**

**TRANCHE OPTIONNELLE (TO) : suivant descriptif**

Taux de rémunération t2	=	8,30	%
Coût prévisionnel des travaux Co	=	1 596 000,00	€ HT
Forfait définitif de rémunération Co x t2	=	132 468,00	€ HT
T.V.A. (20 %)	=	26 493,60	€
T.T.C.	=	<b>158 961,60</b>	€

**Arrêté en lettres : cent cinquante huit mille neuf cent soixante et un euros soixante centimes toutes taxes comprises**

**TOTAL TRANCHE FERME (TF) + TRANCHE OPTIONNELLE (TO)**

Forfait définitif de rémunération Tranche FERME	=	186 966,00	€ HT
Forfait définitif de rémunération Tranche OPTIONNELLE	=	132 468,00	€ HT
Forfait définitif de rémunération total (TF + TO)	=	319 434,00	€ HT
T.V.A. (20 %)	=	63 886,80	€
T.T.C.	=	<b>383 320,80</b>	€

**Arrêté en lettres : trois cent quatre vingt trois mille trois cent vingt euros quatre vingt centimes toutes taxes comprises**

PM : Taux de rémunération global t

= [Forfait définitif de rémunération total (TF + TO) HT / 3 993 000,00 € HT] x 100 = 8 %

**Article 2 : PRECISE** que le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire et aura une durée allant jusqu'à l'exécution de la dernière mission prévue par celui-ci, soit une durée estimée à 24 mois (affermisssement de la tranche optionnelle comprise).

**Article 3 : DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts au Budget Communal.

**Article 4 : DIT** qu'il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Bourg-la-Reine, le

11 JAN. 2023



Le Maire,

  
Patrick DONATH

En application de la loi  
N° 82-213 du 2 Mars 1982  
Le présent acte à été  
déposé à la Préfecture des  
Hauts-de-Seine,  
le

11 JAN. 2023

**Publié sur le site de la Ville, le**

12 JAN. 2023